

Mesures d'accompagnement

Pour les personnes qui sont propriétaires ou locataires d'un parking privé durant la période d'indisponibilité :

- Accès gratuit au parking de l'Hôtel de Ville.
- Mise à disposition gratuite d'une carte « riverain » provisoire pour stationnement dans les autres voiries du Centre-ville.
- Accès gratuit au parking de l'Hôtel de Ville et carte de riverains aussi pour habitants qui louent un garage dans le périmètre des travaux.

Pour les commerçants et commerçantes :

- Aides financières communales de 5.000 € pour les commerces et professions libérales dont la portion de rue est en travaux.
- Exonération de l'ensemble des taxes et redevances communales pour les commerçantes et commerçants dont la portion de rue est en travaux.
- Tickets de stationnement à prix réduit (1€/ticket d'une heure pour le commerçant) à remettre à vos clients pour que ceux-ci se stationnent gratuitement au parking de l'Hôtel de Ville.
- Dans le piétonnier et le futur piétonnier, les livraisons sont toujours possibles pendant les heures d'ouverture du piétonnier (de 5h à 7h30, de 9h à 11h30 et de 17h30 à 20h). En plus, via l'Espace Logistique de Proximité (quartier des Casernes) à partir de l'été 2024.

- Aides financières régionales: 6.000 € pour commerce/entreprise < 10 travailleurs.

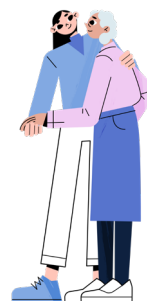
Pour les travailleurs et travailleuses bénéficiant de places de stationnement hors voirie via leur employeur durant la période d'indisponibilité :

- Abonnements gratuits au parking de Namur Expo
- Abonnements gratuits au P+R de Bouge, dans le cadre d'un partenariat Ville / TEC

Points d'information en ville

- Maison des Citoyens de 8h à 16h du lundi au vendredi.
- NID – Confluence – Du mercredi au vendredi de 10h à 17h et du samedi au dimanche de 14h à 18h.
- Namur Centre-Ville - Rue du Beffroi 11, 5000 Namur – Du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 16h.
- Office du Tourisme : Halle al'Chair - D'avril à septembre: ouvert 7 J/7 de 9h30 à 18h. D'octobre à mars: Du lundi au samedi de 09h30 à 18h00 + Dimanches & jours fériés (+ 2 novembre, 26 décembre et 2 janvier) de 11h à 15h.

Plus d'infos ?



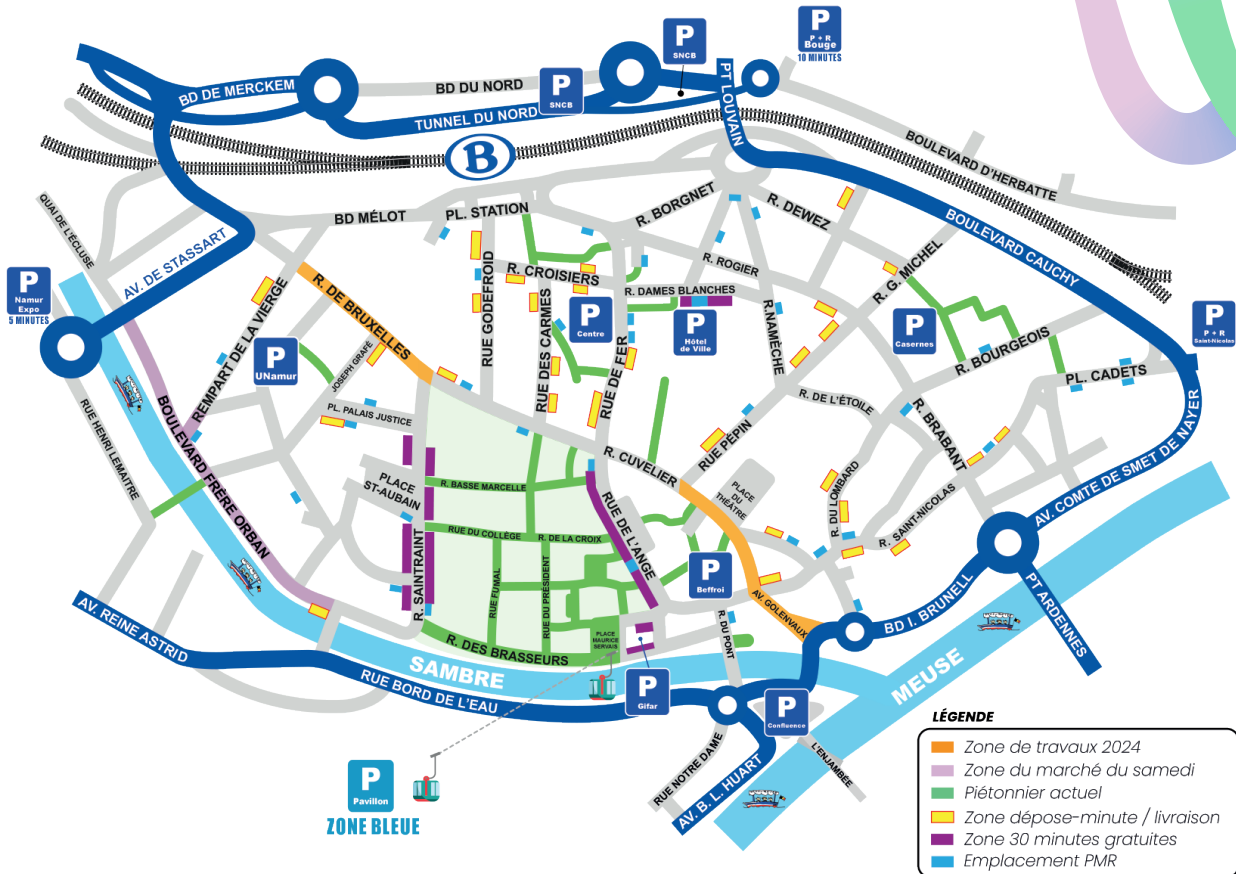
Le piétonnier, pour un cœur de ville apaisé, végétalisé et convivial



2024 – Éditeur responsable : Ville de et à 5000 Namur - Ne pas jeter sur la voie publique

L'accessibilité renforcée pendant les travaux

A découvrir en 2024!



- Le Marché déménage et change de nom: le marché du Bord de l'Eau prendra place le long de la Sambre, Boulevard Frère Orban, à partir du 23 mars.
- Une navette circulera pour remplacer les bus dans le centre-ville.
- Mise en place d'un parcours lumière pour de nouvelles expériences urbaines et un renforcement de la sécurité.
- Des oeuvres artistiques temporaires de l'artiste Kalbut vous surprendront à partir du mois de juin !
- Des parcours et jeux urbains seront installés dans le piétonnier historique en fin d'année.



Zone de rencontre de la rue de Bruxelles

- Aménagement de la Place de la Station
- Démolition et assainissement du site de l'Espena (Parc des Dames Blanches)
- Aménagement des deux boucles de circulation: rue de Bruxelles (de la rue Lelièvre à Omalius) et l'axe Golenvaux – rue de la Tour – rue Emile Cuvelier (jusqu'au carrefour avec la rue Pepin)
- Travaux de mise en piétonnier des rues de Fer et de l'Ange, Saint-Jacques et du tronçon restant de la rue Emile Cuvelier



- Fouilles et aménagement du Parc des Dames Blanches
- Inauguration de la place de la Station (été 2024)
- Travaux de mise en piétonnier des rues de Bruxelles, Godefroid, Croisiers et Carmes
- Inauguration du Parc des Dames Blanches